

TRANSPORTS SCOLAIRES

2019 | 2020



**SIMPLIFIEZ-VOUS
LA RENTRÉE !**

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

DÈS LE 27 JUIN

SUR lepilote.com

*Pour avoir votre carte à temps pour la rentrée,
inscrivez-vous avant le 18 août.*

Pour vous inscrire en ligne **c'est simple !**



1 Avant de vous connecter, pensez à préparer les documents suivants en format informatique :

- la pièce d'identité de votre enfant,
- un justificatif de domicile (Avis d'imposition 2018 ou facture d'électricité de moins de 3 mois),
- le livret de famille (pages des parents et des enfants).

Pour les bénéficiaires de tarifs réduits :

- une attestation de bourse pour les élèves boursiers,
- une attestation de droits CPAM pour les parents titulaires de la CMUC (couverture maladie universelle complémentaire) avec la mention de l'enfant.

 Si votre enfant a plus de 16 ans, vous devez compléter son dossier en ligne avec son certificat de scolarité avant le 30 septembre 2019.

2 Connectez-vous sur le site : **lepilote.com**

... Et laissez-vous guider !



3 Cette année, toutes les cartes sont renouvelées. Une nouvelle carte personnelle sera envoyée à votre domicile.

L'abonnement que vous avez choisi sera chargé sur cette nouvelle carte et sera valable dès le 2 septembre 2019, jour de la rentrée scolaire.

Votre enfant n'a plus qu'à valider sa nouvelle carte à chaque montée dans le véhicule.

Si vous ne pouvez pas inscrire votre enfant en ligne, appelez gratuitement le :

0 800 710 588

Service & appel gratuits